



Optimiser le pâturage tournant dynamique : suivi de pratiques en brebis laitières

Pour les exploitations sur lesquelles l'autonomie fourragère n'est pas acquise, optimiser les ressources disponibles constitue un enjeu majeur.

Dans les systèmes en pâturage tournant dynamique, le plan de pâturage est raisonné notamment en fonction des besoins du troupeau. Des références d'ingestion sont disponibles, qui tiennent compte du gabarit des animaux, de leur stade physiologique et de leur productivité. Elles constituent une base de travail pour définir la stratégie alimentaire et donc le plan de pâturage. Néanmoins, l'œil de l'éleveur est utile pour vérifier, a posteriori, l'adéquation de cette première approche à son propre système.

Avec l'aide de la conseillère agro-fourrages de la Chambre d'agriculture, Julien SAILLET, de la Bergerie des Roches (74), a analysé le comportement alimentaire de son troupeau au pâturage. Les résultats ont permis de confirmer ses observations et d'envisager des évolutions.

La démarche et la méthodologie peuvent être reproduites sur tout système de pâturage cellulaire.

La Bergerie des Roches

Julien SAILLET est installé sur 46 ha à Burdignin, dans la Vallée Verte (Haute-Savoie), à environ 800m d'altitude. La ferme est en AB depuis 2018.

Le lait de ses 140 brebis Lacaune est transformé en fromages, yaourts et crèmes dessert qui sont commercialisés en circuits courts. Les agneaux engraisés sont vendus à 1 an.

La surface est quasi exclusivement composée de prairies, pour l'essentiel permanentes.

Les brebis sont élevées en 2 lots : 80 brebis en agnelage de printemps, 60 en agnelage d'automne.

Un pâturage tournant dynamique diurne est organisé, pour les brebis en lactation, sur les 8 ha de prairies proches des bâtiments. Pour compléter la ration, matin et soir, des fourrages secs sont apportés à l'auge. La quantité est appréciée par l'éleveur en fonction de l'herbe disponible au pâturage (volume et qualité). Elle est ajustée à chaque repas selon l'appétit des animaux. Des concentrés (800 g / jour / brebis) sont donnés à la traite.

Des observations à consolider par des mesures

Le dimensionnement initial des paddocks de Julien SAILLET avait été construit sur la base de repères théoriques d'ingestion quotidienne. Or, au fil des saisons, l'éleveur avait l'impression que l'ingestion réelle de son troupeau était moindre, ce qui se traduisait notamment au pâturage par une sous-consommation de l'herbe disponible. Dans l'objectif d'optimiser la ressource, l'éleveur a souhaité étayer son constat visuel par des mesures de la consommation de fourrage frais et sec.

L'étude, conduite en mai 2024, a porté sur 2 parcelles, divisées chacune en 2 paddocks d'une surface comprise entre 0.17 et 0.20 ha. Un mélange multi-espèces de graminées et légumineuses (dominance graminées) y est implanté, avec des sursemis localisés (peu probants) de luzerne. L'analyse en laboratoire de l'herbe prélevée a confirmé une valeur alimentaire plutôt bonne avec un taux de matière sèche (MS) de 17%, des matières azotées totales (MAT) de 173 g/kg MS et des protéines digestibles dans l'intestin (PDI) de 97g/kg MS.

Les brebis pâturaient de 9h à 18h30, soit 9h30 / jour et la production laitière quotidienne s'élevait à 1.875 l / brebis pendant la période étudiée.





Une forte variabilité quotidienne de la consommation au pâturage

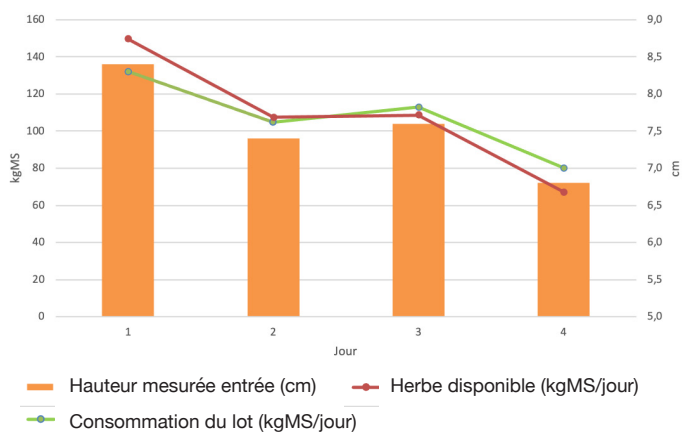
Les mesures de hauteur d'herbe ont été effectuées en entrée et sortie de parcelle, pendant 5 jours consécutifs, avec un herbomètre connecté (pour géolocalisation du circuit).

Il est ressorti une consommation moyenne au pâturage de 1.34 kg/MS par animal et par jour. Mais ce chiffre masque des variations conséquentes : la consommation en J1 a atteint 1.65 kg/MS par animal, contre seulement 1.00 kg/MS en J4, soit une variation de 65%.

Parmi les facteurs qui peuvent contribuer à ces écarts de consommation, l'offre en herbe a été analysée.

Du fait d'une hauteur d'herbe à l'entrée hétérogène d'un paddock à l'autre (8.4 cm en J1 à 6.8 cm en J4), la quantité d'herbe disponible, calculée avec un objectif de sortie à 5 cm et pour une densité de 220 kgMS/cm, différait chaque jour. Lorsqu'on compare les volumes consommés aux volumes disponibles, une possible corrélation apparaît. [Graphe 1]

Grappe 1 - Comparaison entre hauteur d'herbe à l'entrée, quantité d'herbe disponible (>5cm) et herbe consommée par jour



En J1, l'offre d'herbe a été excédentaire et le paddock n'a pas été bien terminé mais le troupeau a bien plus brouté que les jours suivants.

Mais comment les brebis se sont-elles comportées à l'auge, selon qu'elles s'étaient ou non repues pendant la journée ?

Une compensation partielle, à l'auge, du déficit de consommation au pâturage

Julien SAILLET a pesé les fourrages secs (luzerne, complétée de foin certains jours) distribués chaque soir et matin à l'auge.

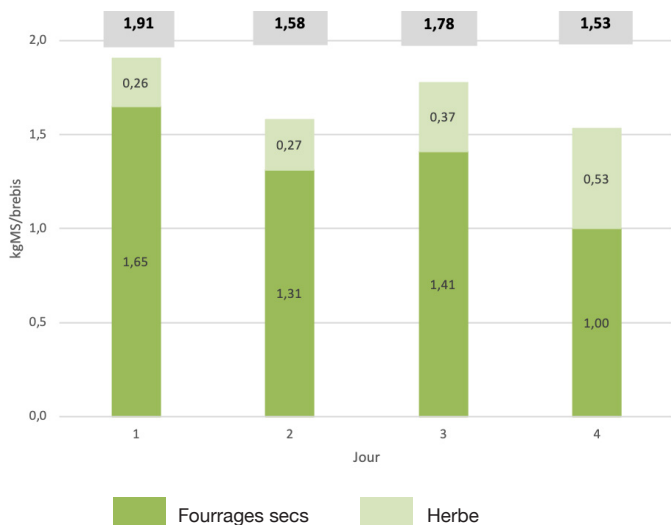
Additionnés aux fourrages frais [Graphe 2], ils permettent de constater que la prise quotidienne totale n'excède pas 2 kgMS par brebis, soit moins que les hypothèses de travail retenues lors de l'élaboration du plan de pâturage. La productivité du troupeau, inférieure à la moyenne, peut l'expliquer.

Les observations de l'éleveur sont ainsi confirmées.

De plus, on constate que l'écart de consommation entre le J1 et le J4, tous fourrages confondus, est ramené à 16%, (contre 65% au pâturage, pour rappel). Les brebis ont doublé leur consommation de fourrages secs en J4, comme par un effet de « rattrapage » de conditions de pâturage imparfaites.

Cela corrobore les repères publiés par l'Institut de l'élevage, qui recommandent, au printemps, une hauteur d'herbe supérieure à 8 cm en entrée de parcelle pour des brebis en lactation. [Tableau 1]

Grappe 2 : Consommation de fourrages en kgMS/jour/brebis.





Repères de hauteurs d'herbe adaptée aux ovins

	Stade physiologique		
	Entretien	Préparation à la lutte ou gestation	Lactation
Début de printemps (Fév. - Mars)	entrée : 3 cm sortie : 2 cm		entrée : 4 à 5 cm sortie : 3 à 4 cm
Printemps (Avril - Juin)		bonne qualité entrée : 5 à 8 cm sortie : 4 à 5 cm qualité moyenne entrée : 5 à 6 cm sortie : 3 à 4 cm	Les meilleures parcelles entrée : 8 cm et + sortie : 4 à 5 cm
Été (Juil. - Sept)	Ne pas descendre en dessous de 3 cm	Ne pas descendre en dessous de 3 cm	
Automne (Oct - Nov)		sortie : 3 à 4 cm	Sortie 4 cm
Hiver (Déc - Janv)	sortie : 2 cm	Sortie : 2 cm	

Tableau 1 / Source : Institut de l'élevage

Un outil de mesure simple : la botte

- 2 cm hauteur herbomètre : à la semelle



- 3 cm hauteur herbomètre : entre semelle et talon



- 5 cm hauteur herbomètre : au talon



- 8 cm hauteur herbomètre : entre talon et cheville



- 10 cm hauteur herbomètre : à la cheville



- 13 cm hauteur herbomètre : mi-botte



Source : Ferme expérimentale ovine du Mourier, Institut de l'élevage.

De l'optimisation du plan de pâturage à l'évolution des pratiques

Avec un accès au pâturage exclusivement diurne, la plage de disponibilité du fourrage le plus appétent est limitée, ce qui peut inciter le troupeau à accélérer sa prise alimentaire. Or l'herbe pâturée est plus riche en glucides et plus pauvre en fibres qu'un fourrage sec. Son ingestion rapide crée des conditions propices aux instabilités ruminales que l'éleveur a remarquées sur ses brebis.

Mettre les animaux au pâturage jour et nuit n'était pas une option envisageable sur la base du plan de pâturage initial (offre en herbe insuffisante par rapport à la consommation théorique). La révision des hypothèses rend cette évolution possible, sous réserve d'une pousse d'herbe suffisante et moyennant quelques précautions : temps de retour à respecter pour limiter les risques de parasitisme et complémentation en fourrage sec si l'herbe est peu fibreuse.

Précisons que, dans un souci d'adaptation aux aléas provoqués par le dérèglement climatique, l'éleveur a décidé de réduire progressivement, ces dernières années, l'effectif de brebis en agnelage de printemps. La baisse du chargement consécutive à ce choix contribue elle aussi à la possibilité d'une extension de la durée de pâturage.



Laure-Emilie NAKO, conseillère agro-fourrages
et Carine PORCHER, référente Agriculture Biologique
Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc



JUILLET
2025



Document réalisé avec
le soutien financier de :

